Sce PY 10





QUATRIEME REPUBLIQUE DEUXIEME LEGISLATURE

DIRECTION DE LA LEGISLATION

SERVICE DES PROCES-VERBAUX ET DES COMPTES-RENDUS ANALYTIQUES

PROCES VERBAL

TABLE RONDE DES PARTENAIRES

Séance du Mercredi 17 Février 2021 - Matin -

SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidente: Madame RAZANAMAHASOA Christine Harijaona

Secrétaire de séance: Monsieur RABENIRINA Jean Jacques

Séance du Mercredi 17 Février 2021 à 10 heures 45 minutes du matin.

Ordre du jour: Table Ronde des Partenaires

Reprise de la séance: Mercredi 17 Février 2021 à 10 heures 45 minutes du matin.

Séance plénière présidée par Madame RAZANAMAHASOA Christine Harijaona, Présidente de l'Assemblée Nationale.

La séance s'est déroulée comme suit:

- 1 -

- Intervention de la présentatrice de table ronde -

Mademoiselle FANDRO AMBININTSOA Julie Diana, Présentatrice de la séance

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale Malagasy,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale Malagasy,

Mesdames et Messieurs les Députés de Madagascar,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ici présents, tous protocoles observés,

Mesdames et Messieurs les partenaires, représentants et membres des différents Organismes Internationaux, Régionaux et Nationaux, tous protocoles observés,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale Malagasy,

Madame et Messieurs les Inspecteurs Généraux de l'Assemblée Nationale Malagasy,

Mesdames et Messieurs membres du staff technique de l'Assemblée Nationale Malagasy, Honorables invités.

C'est avec un grand honneur que nous vous souhaitons la bienvenue à cette table ronde des partenaires. Table ronde durant laquelle, le Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale Malagasy sera présenté afin que les partenaires puissent justement se positionner en termes de contribution à sa mise en œuvre.

Nous allons ainsi entamer le programme de cette matinée avec une allocution d'ouverture de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale Malagasy qui va par la suite diriger cette séance. Ensuite, il y aura une présentation du Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale Malagasy par Monsieur le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale à l'issue de laquelle les discussions seront engagées. Et enfin, il y aura un cocktail qui se déroulera au patio auquel vous êtes tous respectueusement conviés.

Sans plus tarder, nous invitons Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale à prendre la parole.

- Allocution d'ouverture de Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale Malagasy -

Madame RAZANAMAHASOA Christine Harijaona, Présidente de l'Assemblée Nationale Malagasy

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale Malagasy,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques et consulaires,

Mesdames et Messieurs les représentants résidents des Organismes Internationaux et Régionaux accrédités à Madagascar,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organismes Non Gouvernementaux Internationaux,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs avec tous les protocoles observés,

Excellences Mesdames et Messieurs

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons dans cet hémicycle de l'Assemblée Nationale Malagasy à l'occasion de cette table ronde des partenaires de notre Institution.

Dès notre accession au perchoir, d'abord en qualité de doyenne d'âge et puis en tant que nouvelle Présidente de l'Assemblée Nationale, nous avons été plus particulièrement frappés par la faiblesse des taux de participation des électeurs lors des dernières élections législatives. Ce phénomène témoigne la perte de confiance de la population vis-à-vis de l'Institution représentative qui est l'Assemblée Nationale Malagasy.

Il est donc de notre devoir de redresser à tout prix cette situation et d'essayer de redorer le blason de l'Assemblée Nationale Malagasy. C'est lors de la réunion en date du Mardi 17 Mars 2020 que le Bureau Permanent a adopté le Plan Stratégique de Développement qui est censé réagir à cette situation sur tous les plans, et faire en sorte que l'Assemblée Nationale Malagasy assume pleinement son rôle de législateur, de contrôleur de l'action gouvernementale et de l'évaluation des politiques publiques sans oublier bien évidemment celui de la représentation nationale.

Nous avons fixé cet objectif prioritaire dans ce plan qui se décline en des sous objectifs et des activités.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Votre participation effective à cette rencontre est le gage de votre détermination à impulser avec nous une dynamique d'accélération du processus de développement de l'Assemblée Nationale Malagasy.

Durant la première année de la première législature de 2019 en 2020, nous avons entamé un ensemble de réformes au niveau de notre Règlement Intérieur et de notre organigramme.

La réussite de ce plan stratégique requerra la poursuite de l'intensification de ces réformes, non seulement au niveau structurel mais aussi au niveau personnel de chacun de nous au sein de cette Institution.

Le développement pour réussir devra avoir une forte impulsion interne. Une telle impulsion devra reposer sur un espace budgétaire confortable. Nous avons donc consacré en 2020, 30% de notre programme d'investissement à des achats de matériels informatiques pour l'administration parlementaire; 24% de matériels et des mobiliers de bureau et 3% à d'autres matériels et outillages. Cela pour vous informer qu'à notre niveau, nous faisons déjà le nécessaire dans la mesure de nos faibles moyens. Chaque année, au moment de l'examen de la Loi de Finances, nous plaidons pour qu'il y ait plus de mobilisation des ressources internes dans le développement stratégique de notre Institution.

En 2020, plusieurs activités dans le cadre de la mise en œuvre de ce PSD ont pu être menées avec un certain nombre de partenaires comme l'EISA, la Fondation Friedrich Ebert, le PNUD par le biais du projet Good-Mada, Focus-Development et bien d'autres encore.

Votre rôle de partenaires sera évidemment déterminant et vous devrez continuer à jouer votre rôle de catalyseur et d'accompagnement au développement de l'Assemblée Nationale Malagasy.

J'en appelle à la contribution des partenaires ici présents pour honorer notre requête.

Nous espérons Excellences Mesdames et Messieurs que la conférence des partenaires d'aujourd'hui va donner ce grand élan de soutien et de solidarité envers l'Assemblée Nationale Malagasy.

Madagascar a besoin d'une Assemblée Nationale forte et stable. Telle a été la devise de la Présidente de l'Assemblée Nationale lors de son allocution. L'addition de nos déterminations et de nos moyens d'action engendrera des dynamiques positives pour y parvenir.

Je voudrais dans ce sens, remercier tous les partenaires venus si nombreux aujourd'hui manifester leurs volontés de soutenir notre ambition par rapport à cette Institution.

Chers partenaires, je voudrais donc vous inviter à redoubler votre soutien à cette initiative et dans notre réponse, nous veillerons à promouvoir le développement de Madagascar, le respect des droits humains, les initiatives impliquant les jeunes et les femmes, toutes les actions qui sont en phase avec le programme du Plan Emergence Madagascar.

Chers partenaires, passons donc maintenant à l'action concrète et renforçant ensemble la confiance de la population Malagasy à son Institution législative.

Nous vous demandons toujours de nous soutenir pour mettre en œuvre notre PSD qui est la Feuille de Route de l'Assemblée Nationale pour son développement durable.

Et en déclarant ouvert les travaux de la table ronde des partenaires, permettez-moi de vous remercier de votre aimable attention.

Je vous remercie.

Applaudissement -

Mademoiselle FANDRO AMBININTSOA Julie Diana, Présentatrice de la séance

Nous vous remercions Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale Malagasy pour votre allocution.

Nous vous invitons Monsieur le Secrétaire General à procéder à votre présentation.

Madame RAZANAMAHASOA Christine Harijaona, Présidente de l'Assemblée Nationale

Excusez-moi Madame la présentatrice, avant que Monsieur le Secrétaire Général n'intervient dans la présentation du Plan, je vous prie de vouloir m'excuser. Étant appelé à d'autres impératifs relevant de ma fonction, je vous demanderais bien alors d'accepter Monsieur le Vice-Président de la Province de Tuléar de prendre ma place pour diriger le débat.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Excellences Mesdames et Messieurs, tous protocoles observés. Comme il a été dit tout à l'heure, Madame la Présidente est dans l'obligation de prendre congé pour d'autre obligation, elle m'a fait l'honneur de présider la séance de ce matin devant cette auguste Assemblée.

Notre séance de ce matin est une sorte de discussion à bâton rompu dont la finalité n'est autre que de nouer des relations concrètes de travail à travers des activités dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Assemblée Nationale.

Alors si vous voulez bien, Mesdames et Messieurs, pour remémorer les tenants et les aboutissants de ce PSD 2020-2025, j'inviterais Monsieur le Secrétaire Général à vous faire une brève présentation de ce plan stratégique.

Monsieur le Secrétaire Général, la parole est à vous.

- 3 -

-Présentation du Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale Malagasy-

Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY Calvin, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale Malagasy

Je vous remercie Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Excellences Mesdames et Messieurs.

Je vais être bref dans la mesure où ce document vous a été déjà distribué dans le temps ainsi juste le temps de vous rappeler les grandes lignes de ce PSD.

En guise d'introduction, je dirais que tout avait commencé le 16 Juillet 2019 à l'occasion de l'ouverture solennelle de la session spéciale de l'Assemblée Nationale, c'était durant l'allocution de la doyenne d'âge. La doyenne d'âge avait parlé à l'époque d'une baisse de taux de participation lors de l'élection législative. Il était alors du devoir de l'actuelle législature, comme elle a dit tout à l'heure, de réhabiliter l'image de cette Institution. L'Assemblée Nationale doit être une Institution modèle dans le pays, non seulement sur le plan politique mais aussi sur le plan éthique, déontologique et avec le respect de certaines règles et valeurs.

Une fois élue Présidente de l'Assemblée Nationale, la doyenne d'âge a détaillé dans son discours sa vision de l'actuelle législature avec des améliorations à apporter à chaque organe de l'Assemblée Nationale; au niveau du Bureau Permanent; au niveau de la Commission Permanente; au niveau des Groupes Parlementaires, une nouvelle redéfinition des rôles et fonctions des Rapporteurs des Commissions; etc, etc

Donc on aura plus droit à des lois votées à la va vite à l'Assemblée Nationale, et elle avait également encouragé à l'assiduité, non seulement des députés mais aussi pour les membres du personnel administratif.

Ces différents défis ont été entérinés par l'ensemble du Bureau Permanent d'où la naissance de ce PSD de l'Assemblée Nationale.

En réponse donc à ces différents défis, l'Assemblée Nationale établit sept objectifs stratégiques qui se déclinent en sous objectifs qui suivent.

Premier objectif stratégique: l'Assemblée Nationale est en mesure de légiférer efficacement. Ce qui pose un certain nombre de renforcements de capacités mais aussi la mise à disposition à l'Assemblée Nationale d'un certain nombre de moyens techniques et matériels.

Deuxième objectif stratégique: la qualité de contrôle de l'action gouvernementale a été améliorée. Cela suppose aussi des renforcements de capacités aussi bien au niveau des membres de l'Institution tant qu'au niveau de l'administration.

L'évaluation des politiques publiques par l'Assemblée Nationale est effective. Nous avons déjà une grande commission en charge de l'évaluation des politiques publiques au niveau de l'Assemblée Nationale. Cette Commission avait suivi un certain nombre de renforcements de capacités durant l'année 2020. Maintenant, il est temps que cette grande commission qui a une compétence transversale commence maintenant ces travaux en tant qu'évaluateur au niveau de l'Assemblée Nationale.

La relation entre les élus et les citoyens est renforcée. Un objectif extrêmement important car cela est l'exécution dans la règle de l'art de ce quatrième objectif qui pourra donc conditionner la réhabilitation de l'image de l'Assemblée Nationale aux yeux du public.

Cinquième objectif stratégique: une culture parlementaire favorisant le dialogue et la réconciliation nationale, ainsi l'Assemblée Nationale devrait jouer un rôle de précurseur dans la mise en œuvre du processus de réconciliation nationale au niveau de notre pays après les différentes crises politiques qu'il a traversées depuis son indépendance.

Sixième objectif stratégique: les capacités de l'administration parlementaire sont renforcées en vue d'accroître son efficacité. Pour que l'Institution soit forte, il faut qu'elle dispose d'une administration compétente afin que ladite administration et les élus qui sont deux entités complémentaires, l'une ne va pas sans l'autre puissent être en bonne harmonie.

Septième objectif stratégique: la dimension genre est intégrée dans la présentation et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Depuis, beaucoup d'efforts ont été réalisés au niveau des différentes structures de l'Assemblée Nationale. On a toujours essayé de respecter ce principe de la dimension genre, aussi bien au niveau des bureaux qu'au niveau des différentes commissions permanentes.

Voilà donc très rapidement, les différentes optiques des objectifs stratégiques. Mais depuis l'année 2019, année de mise en place de l'actuelle législature, de nouvelles activités ont été emmenées dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan stratégique. Par exemple, à titre indicatif, l'objectif stratégique n°1, il y avait déjà un Atelier de Formation de l'Administration de l'Assemblée Nationale sur l'évaluation des politiques publiques avec l'EISA qui a réuni vingt membres de la Direction de la Législation de l'Assemblée Nationale, qui a eu lieu à Fianarantsoa.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif stratégique n°2, il y avait un voyage d'étude en Allemagne d'une délégation parlementaire de Madagascar avec les membres du Bureau Permanent et des députés, et du staff technique à Berlin.

Un atelier d'orientation des Assistants parlementaires avec les nouveaux élus a été organisé avec la Fondation Friedrich Ebert et l'EISA Madagascar.

Il y avait aussi un appui aux femmes parlementaires à Diego Suarez à l'époque, 24 femmes députées étaient présentes et elles avaient pu organiser et désigner les membres de bureau du FOCUS Femmes Députés au niveau de Madagascar.

On a pu également entamer des travaux de refonte de notre site web à l'Assemblée Nationale en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert.

Un dialogue social a été entamé dans le District de Farafangana. C'était un dialogue entre les élus et la population de cette localité.

Ainsi en résumé de la situation en 2019.

En 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif stratégique n°1 toujours, il y avait une formation sur l'analyse de la Loi de Finances afin que le staff puisse présenter un document de synthèse de la loi de Finances aux parlementaires avant le vote de la Loi de Finances. Les bénéficiaires étaient les personnels d'appui à la Commission de Finances. Cette formation a eu lieu à Antsirabe.

Un autre Atelier a également eu lieu à Antsirabe afin de renforcer les capacités des Présidents de Commissions, des Présidents de Groupes Parlementaires dans les outils et orientations d'études et contrôles parlementaires.

Actuellement, nous sommes en train de finaliser les documents qui ont été recommandés à l'issu de cet atelier.

Un guide pour les différentes commissions permanentes et comment établir un plan de travail annuel de la commission. Mais aussi un règlement intérieur type de chaque groupe parlementaire. Dans l'espoir que cela va être finalisé d'ici l'ouverture de la prochaine session ordinaire du mois de Mai.

En 2020, Il y a eu d'autres activités, une formation des femmes parlementaires sur la technique de rédaction des Propositions de Loi, mais aussi des propositions d'amendement avec l'EISA. Les bénéficiaires étaient uniquement les femmes parlementaires qui a eu lieu à Ampefy en Novembre 2020.

Une autre formation des assistants parlementaires cette fois-ci des femmes députés à Antananarivo et à l'issue de cette formation, on a pu également élaborer un guide des députés sur les rôles et fonctions des assistants parlementaires. Les documents sont maintenant prêts et vont être distribués dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire au mois de Mai.

Un autre atelier dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif n°3 avec le PNUD par le biais du Good-Mada. Un atelier de renforcement de capacités des membres de la commission De l'évaluation des politiques publiques et de leurs équipes techniques en Décembre.

Cet atelier a été organisé avec la collaboration de la Cour des Comptes, et nous envisageons maintenant d'établir une sorte de convention entre l'Assemblée Nationale et la Cour des Comptes en vue de mettre en œuvre notre programme de l'évaluation des politiques publiques.

L'atelier de renforcement du comité de rédaction du Bulletin Akon'ny Antenimierampirenena. Au niveau de cette institution, nous avons un magazine intitulé Akon'ny Antenimierampirenena. Une revue publiée trimestriellement. De ce fait, je vous invite à lire régulièrement parce qu'on y trouve tous ceux que nous faisons au sein de cette Institution.

Voilà donc les activités en termes de renforcement de capacité et un certain nombre de formations avec certains partenaires durant l'année 2019 et 2020.

Comme l'a indiquée Madame La Présidente tout à l'heure, nous sommes dans la mise en œuvre de ce plan stratégique, dans un premier temps avec notre propre moyen. Par exemple, durant l'année 2020, nous avons consacré 30% de notre programme d'investissement public à l'achat de matériels informatiques, c'est-à-dire à la modernisation des outils de travail de l'Assemblée Nationale; 23% à l'achat de matériels et mobiliers de bureau, et 43% à l'achat de matériels et mobiliers de logement.

Donc en quelques sortes, ce que nous avons pu faire au niveau de notre propre budget en 2020.

Mais comme vous le savez, c'est un budget modeste. A titre de ce programme d'investissement, par exemple en 2020, il n'y avait que 1500 000 000 d'Ariary, d'où l'importance de notre rencontre de ce jour afin de pouvoir nous épauler dans la mise en œuvre de ce plan stratégique, un plan plus ou moins ambitieux qui nécessite un certain nombre de moyens.

Je vous remercie pour votre aimable attention

- 4 -- Débat -

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci, c'est nous qui vous remercions Monsieur le Secrétaire Général de cette brève présentation du Plan Stratégique de l'Assemblée Nationale.

Maintenant, excellence Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et représentants résidents des organisations internationales, présidents des ONG nationales et internationales, c'est le moment de vous passer la parole. Mais avant cela, je voudrais quand même préciser que nous vous avions distribué à l'entrée de cette salle des documents intitulés Identification du Partenaire. Dès sa page 1, vous avez une colonne sur l'identité du partenaire. Ainsi vous avez la possibilité de pouvoir choisir les activités que vous pouvez appuyer dans leur réalisation en cochant les cases de votre choix. Si vous le permettez, sur la base de ce document que nous allons travailler maintenant. Mais avant cela, j'espère bien, que certains parmi vous ont des questions, ou bien même des préoccupations.

Ainsi je vais vous passer la parole tout en précisant que l'objectif de cette table ronde est de donner l'occasion à chacun d'entre vous de se déterminer mais aussi et surtout d'éviter la duplication des activités à financer. Une sorte de démarche cohérente en vue d'une grande efficacité et efficience des actions en vue d'atteindre les objectifs escomptés.

Voilà je ne vais plus m'étaler là-dessus Mesdames et Messieurs. Maintenant je vais vous passer la parole. Celle ou celui qui veut prendre la parole, lève la main et se présente avant son intervention.

Allez-y Madame, vous avez la parole.

Madame RAMAROSAONA Fara, Coordinatrice du Mouvement ROHY

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Nous remercions de nous avoir invité tous, et notamment la Société Civile.

Je suis Fara RAMAROSAONA du Mouvement de la Société civile ROHY qui représente près d'une centaine d'Associations, ONG et plateforme des Sociétés Civiles disséminées dans les 22 Régions et qui aborde le travail dans les secteurs de développement sauf évidemment le secteur régalien.

Nous sommes très honorés d'avoir été invité et très content, parce que nous pourrons discuter de manière directe et respectueuse. La manière dont nous voyons ce plan stratégique est une très bonne nouvelle pour nous, en tant que représentant informel du citoyen. Je pense que nous sommes enthousiasmés par l'existence de ce plan stratégique qui, effectivement, veut réhabiliter l'image de l'Assemblée Nationale dans le pays.

Allons dans le vif du sujet, avant que nous exprimions sur ce point, nous serions prêts à contribuer en tant que Société Civile, nous voulons juste apporter quelques remarques, des prérequis, je dirais dont l'un qui est très important, c'est dans votre mission de législation d'une part de contrôle gouvernemental, nous souhaiterons avec ce qui se passait depuis Juillet 2019 à ce jour, que l'indépendance vis-à-vis de l'exécutif soit améliorée. Cela est très important pour que effectivement les lois contribuent aux aspirations des citoyens et que les contrôles gouvernementaux soit effectifs. Ainsi jusqu'à aujourd'hui notre rôle était uniquement à titre informatif. Comme 95 Députés sur 151 ont signés une charte pendant la campagne législative qui s'appelle Toky Nomena ou La parole donnée. Nous allons sous peu vous soumettre ce programme de suivi que nous vous avions déjà exposé le 16 Décembre 2020 dans une séance d'information et ce programme vous sera exposé en tout respect. Ce programme sera bientôt donc diffusé.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Président.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

C'est moi qui vous remercie Madame.

La prochaine ou le prochain intervenant, excusez-moi, vous avez la parole.

Monsieur ANDRIANJAKA Jean Rolland, représentant de l'UNICEF

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, et chers partenaires techniques et financiers.

Grand merci pour m'avoir donné la parole.

Je transmets ici l'excuse de Monsieur le Représentant de l'UNICEF empêché pour d'autre occupation.

Avant de parler de deux ou trois points sur l'identification du partenariat, permettez-moi de faire une petite introduction sur l'UNICEF.

L'UNICEF, en effet, comme nous le savons intervient directement dans les secteurs sociaux clés pour les enfants tant dans l'éducation, la santé, la nutrition, protection sociale et protection des enfants.

Donc la technique thématique est directe.

Toutefois nous remarquons que le budget de l'UNICEF-Madagascar c'est dans les 1% du budget de l'Etat d'où la deuxième intervention plus stratégique. C'est l'intervention dans les finances publiques.

Voilà j'en viens aux trois activités. Excusez-moi, je n'ai pas encore très bien regardé les différentes cases mais nous allons les remplir par la suite.

Mais par rapport aux finances publiques donc nous voyons l'axe objectif stratégique n°1, l'Assemblée Nationale est en mesure de légiférer efficacement. En fait, les Parlements ont aussi le rôle de protéger les droits de l'enfant dans les conventions internationales des droits de l'enfant qui stipule que les droits de l'enfant font partie des droits humains et les parlements ont ainsi le rôle de les protéger.

En fait, depuis 2018 au mois de novembre et décembre, nous venons à l'Assemblée Nationale avec la Société Civile pour plaider sur les finances publiques dans l'intérêt des enfants, pendant que l'Assemblée Nationale examine les projets de loi de finances.

Il y a deux constats qui sont un peu tardifs car si on fait un constat au bout du cycle budgétaire, cela est une chose.

Et en fait, ça ne vient pas en renforcement de capacité de l'Assemblée mais c'est un plaidoyer.

Donc notre proposition de positionnement est de contribuer au renforcement de capacités des Parlements dans l'analyse budgétaire et introduire un programme de finances publiques pour les enfants, sans attendre le mois de Novembre ou Décembre, mais bien avant dans le cycle budgétaire.

Donc c'est la première proposition que nous pensons plus efficace.

Deuxièmement, il y a aussi la sensibilisation du Bureau Permanent et la Commission en charge de l'enfance sur l'importance de suivre de près l'élaboration du budget au niveau de l'Exécutif. Ainsi nous voudrions proposer des rencontres avec les commissions et les bureaux pour parler des différents points et questions sur les droits de l'enfant.

Particulièrement dans les secteurs sociaux comme la protection de l'enfant, l'eau, assainissement et hygiène. Nous réitérons le fait qu'avec le Covid-19, la sécheresse dans le sud et le problème de l'eau en milieu urbain.

Ce secteur de l'eau nécessite d'intervention plus concrète des parlementaires dans Le sens où nous avons constaté que le Budget de l'Etat alloué à l'eau fait toujours parmi des budgets minoritaires, et il n'y a pas de changement. Donc nous voudrions organiser des sessions où chaque section programmatique de l'UNICEF par rapport à ces secteurs que je viens d'énumérer, et des rencontres avec les commissions parlementaires avec le Bureau Permanent, et avec les Ministères sectoriels, pour faire le point et voir quelles sont les actions concrètes pour être menées.

Donc je vais m'arrêter là, je vais revenir tout à l'heure, je vais examiner les différentes cases et objectifs stratégiques.

Merci de votre patience, Monsieur le Président.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale Merci Monsieur.

Oui Monsieur, allez-y.

Monsieur PHILIPPE Lecluse, Attaché de Coopération de l'Ambassade de France Merci Monsieur le Vice-Président.

Chers partenaires techniques et financiers. PHILIPPE Lecluse, je représente l'Ambassadeur de France qui s'est excusé auprès de vous, retenu pour d'autre obligation, ne pouvait pas participer à cette réunion.

Donc pour ce qui me concerne, je suis en charge du secteur de gouvernance au service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.

Et pour ce qui concerne l'appui qu'on pourrait apporté, en ce jour mais peut-être encore, bien identifié les cases, et les objectifs et sous objectifs, auprès desquels on pourrait contribuer, de manière un peu globale, ce que je peux dire, est que nous pourrons vous appuyer. Monsieur le SG dans sa présentation tout à l'heure, a beaucoup parlé de renforcement des capacités. Donc nous avons la possibilité de vous accompagner dans des formations, que ce soit pour les élus, ou pour leurs collaborateurs, ou les services administratifs, qui ont été mentionnés également, au travers des échanges avec notamment l'Ecole Nationale d'Administration, qui propose un programme spécifique d'appui appelé Organisation des travaux parlementaires qui a eu lieu chaque année, et là, il y a une possibilité en distanciel et en présentiel de mettre en place des formations des cadres et aussi d'autres facilitateurs auprès de l'Assemblée Nationale Française pour des échanges d'expertise, pour des voyages d'études.

Vous avez parlé tout à l'heure d'un voyage à Berlin mais cela peut-être aussi possible auprès de l'Assemblée Nationale Française pour que des cadres ou des élus de l'Assemblée Nationale puissent se rendre effectivement à l'Assemblée Nationale Française et pour peut-être aussi pour des formations spécifiques, soient organisées par cette même Assemblée Nationale avec la venue peut-être imaginée des administrateurs de l'Assemblée Nationale qui viendrait en réponse à des besoins qui auraient été préalablement identifiés.

Donc effectuer ici des actions de formation ou alors des déplacements lorsque cela sera à nouveau possible vers l'Assemblée Nationale pour des sessions d'informations et d'échanges sur les pratiques.

Voilà ce que je peux dire aujourd'hui.

Merci Monsieur le Vice-Président.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

C'est moi qui vous remercie, déjà.

Vous avez déjà exposé quelques secteurs sur lesquels votre pays peut intervenir, afin d'apporter son aide pour l'Assemblée Nationale Malagasy.

Merci Monsieur.

La parole est à vous Madame.

Madame VANRIJN Natasha, Représentante du PNUD

Bonjour Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, les membres du Bureau Permanent, les Députés et les différents partenaires techniques et financiers ici présent aujourd'hui.

Je suis la représentante du PNUD ici à Madagascar.

Je voudrais comme a été déjà cité reconfirmer les appuis qui ont été déjà fournis notamment à travers les exercices de renforcement de capacités et aussi l'appui en termes de matériels pour féliciter sincèrement pour la protection de ce plan stratégique qui décline à travers de ces objectifs stratégiques très clairement les besoins.

En termes d'appuis du PNUD pour la suite, je veux vous confirmer qu'on est en pleine phase de planification stratégique pour notre nouveau programme-pays 2021-2023. Au-delà des appuis existants dans les cas des projets, comme a été déjà cité, le projet Good-Mada financé par le fonds de consolidation de la paix. On pourra envisager encore le renforcement de ces appuis à travers ces projets déjà existants mais aussi de nouveaux projets dans le cas de notre nouveau site programmatique.

Donc, je ne veux pas répéter les appuis qui sont déjà en cours, mais je voudrais peut-être confirmer que le PNUD serait en mesure d'examiner bien-sûre en coordination avec les autres partenaires techniques et financiers. D'autres appuis qui seront autour, par exemple, question de la communication autour du rôle constitutionnel du parlement, la question de formation en matière d'élaboration des lois en valorisant le partenariat qui a été déjà cité et avec le parlement français, la formation sur les analyses de loi de finances est aussi mentionnée par l'UNICEF et aussi en appui au centre de documentation et la modernisation des équipements. Donc, des grandes lignes, je ne veux pas peut-être entrer dans les détails plus précis ici, mais le PNUD serait en mesure d'approfondir la discussion, bien sûre en coordination avec les autres partenaires ici présents.

Merci beaucoup.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale Merci beaucoup.

De toute façon, la séance d'aujourd'hui est juste pour avoir des aperçus que ce soit pour vous ou pour nous. Voilà

Monsieur BERNARD Foe Andengue, représentant de l'OIT

Merci Monsieur le Vice- Président de m'avoir donné la parole. Je suis Bernard Foe Andengue, représentant de l'OIT à Madagascar. Donc permettez-moi de faire déjà un léger rappel des contributions que l'organisation a déjà apporté à l'Assemblée Nationale. Déjà en 2019, l'OIT a déjà apporté les appuis nécessaires qui ont permis la ratification par le gouvernement de normes internationales de travail. Je pense notamment à ces conventions notamment celles issues des relations de travail dans la fonction publique, la convention sur la négociation collective, celles issues des travailleurs migrants, celles issues des agents privés de l'emploi, celles issue des travailleurs domestiques.

Depuis 2019, l'OIT met également en œuvre un projet de coopération pour le développement à travers le fonds vision zéro qui vise l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans la chaîne d'approvisionnement travail textile et depuis cette année celle de la construction. Dans le cadre de ce projet, il est accompagné des efforts du gouvernement pour renforcer les cadres normatifs en matière de sécurité-santé au travail et notamment le projet travail pour faciliter la ratification de trois conventions: la convention 155 sur la sécurité-santé des travailleurs, la convention 197 sur le cadre de la promotion de la sécurité-santé au travail, la convention 161 sur les services de santé au travail. Ce sont des initiatives qui devraient être menées dans le cadre de ce projet et l'OIT est aussi en train de travailler sur la ratification de la convention 190 sur le harcèlement et la violence en milieu de travail.

Donc, nous appuyons aussi sur le processus actuel de réforme du code de travail. Cela voudrait également dire que l'Assemblée Nationale sera sollicitée pour l'adoption de projet de loi permettant la ratification de ces conventions. Cela m'emmène à positionner en terme d'appui. Déjà nous sommes disposés à poursuivre le renforcement des capacités des parlementaires sur les questions des normes internationales de travail, les questions du travail décent, les questions de sécurité-santé au travail. Ce sont des activités qui peuvent être menées dans le cadre du projet. Il y a également dans l'objectif stratégique n°2, en ce qui concerne la gouvernance, l'activité 2.1 1 qui concerne le renforcement des capacités sur les ODD, dont l'OIT pourrait également se positionner à ces niveaux pour renforcer la capacité, notamment sur les questions de travail décent, l'objectif n°8.

La cible n°1.7, un programme de formation sur les textes pour faire les comparaisons avec d'autres pays. Je voudrais signaler ici que l'OIT a toute une base numérique sur la législation de l'ensemble des pays membres sur la question de sécurité-santé au travail dont nous pouvons également appuyer les parlementaires pour suivre l'accès à ces documentations pour être mieux exploités.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas étaler ici tous les différents appuis qui peuvent être apportés par l'OIT mais c'est juste pour vous rassurer de la disponibilité et à vous fournir les appuis nécessaires pour, comme madame la présidente a dit, pour faire l'Assemblée Nationale un organe d'avantage efficace.

Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, vice-président de l'Assemblée Nationale Merci Monsieur.

Madame EVA PALMANS, représentante résident ECES

Merci beaucoup Monsieur le Vice-Président. Je suis Eva Palmans, je représente ici le Centre Européen d'appui électoral.

Je ne vais pas parler directement de l'appui qu'on peut apporter mais plutôt avec l'appui de l'AFD. Il y a eu une étude diagnostic qui a été menée à la demande d'une Commission de l'Océan Indien, l'année dernière et en 2019, pour justement voir quelles sont les possibilités de mettre en place un programme dans le domaine de la paix, stabilité et gouvernance dans la région de l'Océan Indien, et parmi les activités clés étaient la proposition de dynamiser l'insertion parlementaire de l'Océan Indien. Cela a été discuté à l'Assemblée Nationale avec Madame la Présidente, avec Monsieur le Secrétaire Général, donc cela était confirmé par tous les Assemblées Nationales de la région. Cette volonté de redynamiser cette association parlementaire pour renforcer les liens entre les Assemblées Nationales de la région pour pouvoir justement partager les expériences entre les différents parlements, mais aussi partager la documentation existante. Plusieurs activités étaient proposées, bien sûre je ne suis pas en mesure de dire que cela se réalisera. Ce n'est pas de mon ressort. Je ne suis pas bailleur mais en tout cas pour dire que cette étude a été menée et que l'intérêt a été formulé et confirmé dans un rapport de faisabilité qui a été validé par les différents Etats. Donc c'est bien sûr aussi une action qui devrait être en complémentarité avec les initiatives de l'APF et d'autres organismes de parlement de la région, parce que je vois dans l'objectif 2, activité 2.4.2, qui a cette volonté de faire les missions d'échange entre les organes des parlements du monde mais il n'y a pas la mention de l'APCOI Association Parlementaire de l'Océan Indien.

Je m'arrête là et je pense qu'il y aura plus de précision avec l'AFD justement.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Madame Jessica RANOHEFY, Représentante de l'EISA

Merci Monsieur le Président.

Je suis Jessica RANOHEFY, représentante de l'EISA à Madagascar, partenaire d'assez longue date de l'Assemblée Nationale.

Je voudrais juste rappeler ici comme on a déjà discuté l'année dernière avec le Secrétariat Général et l'unité de projet de l'Assemblée pour suivre cet appui au moins jusqu'en 2022. Nous allons poursuivre sur les aspects auxquels on a déjà participé jusqu'ici qui sont dans les objectifs stratégiques 1 et 6, notamment en terme de renforcement de compétence de l'administration et des députés. Nous allons évidemment renforcer aussi les activités en appuyant les femmes parlementaires à travers la commission genre et développement mais aussi à travers le focus de femme parlementaire. Puis on va également soutenir les activités relatives au renforcement des relations avec les citoyens, qui pourraient primordial aujourd'hui pour nous, comme disait Madame la Présidente, rehausser l'image de l'Assemblée Nationale, réhabiliter l'image de l'Assemblée Nationale, puisque toutes ses activités de renforcement de compétence de travail, en un terme, finalement n'auront pas suffisamment d'impact si les citoyens n'ont pas une confiance restaurée à l'institution, et c'est dans ce sens qu'on continuera les dialogues au niveau des régions.

L'objectif est toujours de rapprocher les parlementaires de leurs électeurs et de renforcer aussi toutes les appuis à l'accès à l'informatique sur les activités du parlement et des députés à travers notamment le magazine, mais aussi la diffusion d'information sur le siteweb.

Et puis, il y a une toute autre réflexion qu'on souhaiterait mener cette année et à la demande des députés et du Secrétariat Général, et là j'en appelle notamment à la Société Civile, un atelier ou des réflexions avec la Société Civile, pour voir comment on peut travailler tous ensemble, élus et membres de la Société Civile, pour renforcer ces efforts de transparence et de relation avec les citoyens. C'est une activité qui peut-être menée en assez court terme.

Donc j'invite peut-être aussi ROHY à entrer dans la réflexion puisque des discussions vont être menées très prochainement avec l'Assemblée Nationale pour voir la faisabilité de cette activité.

Juste pour finir, je rejoins l'UNICEF et les autres Partenaires, peut être redire et rappeler la nécessité d'une meilleure implication des parlementaires dans ces différentes activités parce que beaucoup d'efforts, beaucoup de parlementaires aussi qu'ils ont encore peu présent et évidemment les formats seront adaptés au contexte sanitaire.

Merci.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

C'est moi qui vous en remercie, Madame.

Monsieur Omar KALAMEU, Conseiller Principal aux Droits Humains

Merci beaucoup Monsieur le Vice-Président.

J'ai un avantage de parler après d'illustres orateurs et surtout du fait que j'interviens au moment de cette deuxième législature.

Depuis l'instauration des élections démocratiques de l'année 2013, j'ai eu peut-être le privilège, des avantages, d'avoir aussi participé à l'élaboration du deuxième plan stratégique avec le Secrétaire Général, qui est là, et nous avons contribué aussi entre 2014 et 2019, menant à un deuxième plan stratégique 2020-2025.

Je pense que celui-ci est encore plus ambitieux. Il arrive à point nommé, au moment où au niveau des Nations Unies est en train d'élaborer le plan cadre de coopération avec le gouvernement, dont le timing est parfait.

C'est une coïncidence divine. Donc tous ce qu'on est en train d'élaborer là devraient s'harmoniser, devaient s'incruster dans notre plan de coopération.

Deuxième élément, qu'il faut noter ici sur ce plan, il arrive aussi au moment où nous avons des instruments financiers importants dans le cadre de fonds dédié, Fonds de Constatation de la Paix.

Nous avons le programme Good-Mada. On a un projet de 24 mois c'est si important. Donc on a des coïncidences heureuses, ceux qui vont nous permettre d'aller de l'avant par rapport au premier plan stratégique 2014-2019.

Deuxième chose, je voulais dire qu'au niveau de l'ONU on voudrait travailler ensemble wantwell. Vous avez entendu mes collègues de l'Unicef, du PNUD, du BIT ont dû intervenir wantwell dont le package d'intervention avec le package de partenariat avec l'Assemblée Nationale c'est l'ONU. Là-dedans l'Unicef a dû intervenir, le PNUD, le Haut-commissaire de l'ONU sur les droits de l'homme, le FNUAP, l'UNESCO, L'ONUDI, le BIT, tout le monde dont le PAM, le FAO, on intervient comme un seul homme auprès non seulement des institutions de toute l'Afrique en général, mais du parlement en particulier. Voilà pour cette année.

On aurait dû commencer en 2020 lors de la deuxième session d'octobre. On n'a pas pu le faire pour des raisons sanitaires.

On l'a renvoyé pour la session ordinaire qui va commencer le premier mardi du mois de mai. Nous sommes prêts d'intervenir comme want-well.

Troisième chose, c'est que nos interventions est à deux niveaux. Renforcement de capacités mais à deux niveaux, au niveau soft et au niveau hard.

Le niveau hard c'est tous ce qui est formation, sensibilisation. On va continuer cela, porte ouverte, séminaire, atelier, descente sur terrain, pour rapprocher les parlementaires des élus, pour avoir les confiances entre les parlementaires et les citoyens, les électeurs et les parlementaires; les voyages d'études, et naturellement, ce sont les opportunités à saisir. Cela est au niveau software et on va continuer aussi la publication. Nous avons un guide des parlementaires pendant la lutte contre la corruption qui est à la disposition des parlementaires. On va continuer et on a un guide qui a collaboré ensemble par le parlementaire et on va continuer à les adapter et a les éditer afin de mettre à la disposition des 151 députés et également des 18 Sénateurs.

Au niveau hardware aussi, le lancement financier, le Projet Good-Mada, on va continuer à partir des appuis à l'informatisation, appui logistique. Nous sommes prêts à faire un renforcement de capacités à deux niveaux: au niveau Hard et au niveau Soft.

Quant au niveau Soft, les priorités stratégiques que vous avez élaborées, proposées, les sept, si je prêche un peu pour un rappel, le Haut-commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme. Trois priorités stratégiques, Première, l'Assemblée Nationale en mesure de légiférer. Deuxième c'est la qualité du contrôle. L'Assemblée parlementaire est améliorée. La priorité stratégique n°7, la dimension genre est intégrée dans la représentation et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Et maintenant, les Nations Unies, on va intervenir dans les 7 domaines stratégiques qui nous intéressent, à deux niveaux Hard et Soft. Donc, je m'en voudrais, je ne peux pas terminer sans dire un mot, par rapport à la législature 2014-2019. Donc, vous avez la chance maintenant, la législature 2020, avec ce nouveau plan stratégique qui arrive au moment où les Nations Unies élaborent son cadre-opération, au moment où les Nations unies ont les dispositions de fonds du DIEF, nous avons le devoir de faire mieux que la législature passée. Je passe le contrôle du Secrétaire Général ici présent, de beaucoup des hauts fonctionnaires de l'Assemblée Nationale avec qui nous avons travaillé depuis 2014.

La législature 2014-2019 est l'une des plus féconde ou l'une des créatrice de l'histoire parlementaire à Madagascar. Je le rappelle ici, cette législature a produit ce plan de Droit de l'Homme, a ratifié une dizaine de textes internationaux sans compter et si j'ajoute les textes du BIT on a eu une vingtaine.

Cette même législature a su faire adoptée une dizaine de lois importantes sur le Droit de l'homme. Je pense ici à la loi contre la torture. Je pense à la loi contre la peine de mort, l'amendement de la loi portant sur le Code de la Nationalité ce qui est important. Cette même législature est allée plus loin qui a pu faire passer. C'est la première dans l'histoire importante de Madagascar qui a pu faire passer des propositions de lois dont l'initiative de lois incombe concurremment à l'Assemblée Nationale et à l'Exécutif. On a eu trois textes proposés par le parlementaire. C'est important mais il faut aller plus loin que cela. On a eu deux lois importantes comme la loi Ambassa Commonsi, l'ancien speaker de l'Assemblée ici portant abolition de la peine de mort. On a eu l'amendement de la loi N°2014-007 portant sur la CNIDH sur la lutte contre la torture, la loi du Vice-président MANANJARA Freddy;

Qui permet d'améliorer les conditions judiciaires d'intention des mineurs. On vous dit que nous souhaitons allez au-delà. La première législature a donné le temps ainsi il vous incombe d'aller plus loin, d'avantage de proposition de loi qui améliore la situation de ce pays, qui améliore la situation de droits de l'homme dans ce pays, qui permet d'aller avec plus de commande dans ce pays.

Donc ce que vous avez dit, vous avez la chance d'avoir un plan stratégique qui arrive à un moment important qui va bénéficier du fait que les Nations Unies sont en train d'élaborer le plan cadre de coopération, automatiquement pris en compte qui arrive à un moment donné où on a un allègement financier en disposition accompagnée.

On ne va pas aller chercher déjà si c'est important. Donc vous avez toutes les chances, tous les outils pour faire mieux que ceux de 2014-2019. Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

C'est moi qui vous remercie.

Après, je vous donne la parole Monsieur. Oui, allez-y.

Monsieur LUTFI JATMIKA, 3ème Secrétaire de l'ambassade de l'Indonésie,

Excellence, Monsieur Le Vice-président.

Madame et Monsieur l'Ambassadeur et l'Ambassadrice et les Corps Diplomatiques. Chers invités.

C'est un grand plaisir d'être parmi vous ce jour, merci beaucoup de votre invitation.

Je m'appelle LUTFI, Je suis le 3^{ème} Secrétaire de l'Ambassade de l'Indonésie à Antananarivo. Je suis le représentant de chargée d'Affaire empiété. Le chargé d'Affaire empiété n'est pas présent car il est pris par d'autres engagements. L'Ambassade a apprécié la présentation du Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale de Madagascar. Cela vous permet de connaître d'avantage le fonctionnement de cette institution. Donc, l'Ambassade tiendra à transmettre cette information à notre capital pour être étudié.

Tout à fait l'Indonésie voudrait informer son engagement à être du côté de Madagascar. Nous avons besoin de renégocier les avantages de Coopération Sud-Sud et, particulièrement en ce qui concerne des relations interparlementaires. Nous souhaitons donner une l'information amicale parlementaire comme la visite d'échange en 2015-2017.

Concernant la sécheresse dans le Sud de Madagascar, l'Ambassade a déjà transmis la proposition dans la capital en cours de l'Indonésie, il y a maintenant le Indo-aide qui pourrait être le moyen de coopérer avec Madagascar. Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Oui Monsieur.

Vous avez la parole Monsieur.

Monsieur Constantin GRUND, Représentant résident de la Friedrich Ebert

Merci beaucoup Monsieur le Vice-Président.

Excellences Mesdames et Messieurs.

Je m'appelle Constantin GRUND, représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert en fonction aujourd'hui et représentant l'Ambassadeur d'Allemagne.

Je vous remercie sincèrement pour l'invitation pour la séance aujourd'hui, la table ronde. Donc, je crois que nous tous ici dans la salle nous sommes venus parce que nous croyons dans un système parlementaire efficace et fort. La Fondation Friedrich Ebert-Stiftung dans les dernières années était déjà engagée à plusieurs niveaux par rapport à tout cela, soit avec formation ou la plateforme de dialogues entre l'Assemblée Nationale ou le Sénat avec les différentes couches de la société également ici présents à Madagascar.

Donc je peux confirmer d'abord la disponibilité de la Fondation Friedrich Ebert par rapport à votre plan stratégique bel et bien détaillé ici disponible pour nous. Je dois quand même souligner que la liste que vous avez mise en place, selon moi, si je fais une première aperçue, s'est carrément une liste qui ne demande pas toujours la participation d'un PTF.

Il y a carrément deux points ici sur la liste et je crois que cela devrait venir des Fonds propres de l'Assemblée Nationale.

On n'avait pas besoin d'un PTF pour établir un plan du budget annuel. Par exemple, pour les commissions ou changer les rubriques dans votre site-web.

Vous pouvez faire cela à votre niveau, je crois.

Il y a également quelques points qui sont déjà en cours. Je souligne jusqu'à la Fondation Friedrich Ebert a déjà pris son engagement par rapport au remplacement de microphone dans la salle de séances, et la nouvelle installation d'audiovisuel de l'hémicycle, qui devrait être réalisée dans les prochaines quatre semaines. Donc, il y a quelques points qui sont déjà remplis, je crois, qu'il ne demande plus de l'engagement au-delà de la part du PTF.

Mais comme je suis là, j'ai déjà le microphone, je voudrais juste vous poser aussi une question, parce que la question d'un parlement fort et efficace n'est pas une question d'engagement de PTF. C'est surtout un défi politique aussi vis-à-vis de l'Exécutif notamment. Donc je me permets quand même de poser la question ici à nous tous, et également aux représentants politiques ici dans la salle, de l'Etat et de l'Assemblée Nationale notamment. Où est-ce que vous en êtes avec la levée de Fonds propre pour l'Assemblée Nationale? Parce que la liste que vous avez exposée ici donne quand même l'impression d'une situation totalement nue incapable de faire quoi que ce soit.

Je croyais que c'était le soutien de PTF. Mais ce n'est pas cela, je crois, le défi en question. Le défi doit être, faire suffisamment le lobbying pour un parlementarisme efficace et fort ensemble avec les autres partenaires politiques afin que le parlementarisme à Madagascar puisse bel et bien vivre aujourd'hui et survivre aussi le défi à l'avenir. Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci pour vos remarques. De toute façon, l'équipe du Secrétaire Général va faire la synthèse toute à l'heure pour répondre à ces remarques pour éclaircir afin de renforcer le partenariat entre les fondations et l'Institution qui n'est autre que l'Assemblée Nationale. D'autre intervenante pour respecter le genre. Oui.

Je vous donne la parole à toute à l'heure.

Madame RAVAOZANANY Noro, Représente Focus Development

Oui Merci Monsieur le Vice-président.

Je vous présente ici, tous protocoles observés.

Comme on a ici mentionné toute à l'heure, je suis Noro RAVAOZANANY. Je représente ici le Focus-Development qui travaille en partenariat également avec l'appui que nous faisons déjà ici le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Alors, on est déjà dans l'action mais c'est juste pour confirmer ce qu'on fait déjà. Depuis Décembre 2019, on est en plein action sur l'objectif stratégique premier, je pense, sur l'appui du parlement d'en permettre l'examen de l'appui technique dans l'élaboration des propositions de lois, les renforcements de capacités sur les instruments internationaux concernant les Droits à la nationalité.

Là-dessus, nous invitons également tous les partenaires ici présents pour donner aussi mais pas forcément un appui financier mais c'est aussi une force, une synergie parce que nous touchons une question très sensible dans le pays qu'il est démis de la nationalité. Mais aussi il y a le risque d'apatridie. Je pense que l'UNICEF est directement concerné, qui travaille avec nous pour les enfants qui ne sont pas enregistrés à la naissance, qui sont exposés à des risques terribles d'apatridie, je dirais.

Là nous travaillons main dans la main avec vous dans tous les processus jusqu'au processus d'adoption et même d'application de la feuille de route pour appliquer ce Code de Nationalité qui est un grand défi dans le pays.

Mais en même temps nous touchons ici l'objectif 7 puisqu'en examinant toutes ces lois, je pense que c'est une priorité de prendre en compte les dimensions de discriminations de genre et intersectorielle. C'est automatique dans une question de renforcement des capacités.

En plus, sur l'objectif 7, avec d'autres organisations, nous comptons également être avec vous, vous appuyer sur la prise en compte de ces dimensions dans le contrat des actions de l'Etat concernant l'intégration, comment tacler ces discriminations de genres et intersectorielle dans les politiques publiques et comment les intégrer vraiment concrètement pour que nous puissions avancer vers l'atteinte de toutes ces instruments internationaux sur l'égalité femme-homme.

Je vous remercie.

Président RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci Madame.

Excusez-moi Monsieur l'Ambassadeur. Allez-y. Je vous en prie Monsieur l'Ambassadeur de l'Algérie.

Monsieur Mokaddem BAFDAL, Ambassade d'Algérie

Monsieur le Vice-président.

Monsieur le Secrétaire Général.

Il a été fait ici la présentation du Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale, je dirai que c'est une très bonne initiative par le bureau et dans l'ensemble de la composante de l'Assemblée Nationale. Ce plan était très exhaustif puisqu'il détaille, disons la stratégie d'amener pour rendre effective les sept objectifs fondamentaux que s'est assignée l'Assemblée par le Président et tous les membres de celles-ci sont intentionnés.

Effectivement j'ai pris soin de lire ce plan et j'ai constaté effectivement qu'il va pratiquement dans le détail. C'est une chose, disons, qui permet de connaître fondamentalement quel est l'objectif recherché.

Si je résume, l'objectif est d'améliorer le travail de l'Assemblée Nationale et également de former et de permettre aux députés, pas de découvrir leurs travaux, mais de savoir ce qu'il est attendu de lui au sein de l'Assemblée et quel est véritablement la fonction.

Donc, il s'agit d'améliorer la formation, la compréhension et l'exercice de la députation au niveau de l'Assemblée Nationale. Ceux-ci dit, nos attentes des autres ambassades, nous ne pouvons qu'intervenir dans le cadre de cette amélioration de travail des députés, de l'Assemblée en générale. Nous pourrons que contribuer à faciliter des missions d'échanges, des contacts permanents, avec les parlementaires: Algériens, Africains, et également de revitaliser les groupes d'amitiés qui existent entre Algérie et Madagascar qui pourraient être utiles dans cet objectif de formation, de cet échange d'expérience qui permettrait aux députés de Madagascar d'appréhender correctement leurs missions.

On pourrait également intervenir dans l'échange de documentation. Quand je parle de documentation il ne s'agit pas d'un descriptif de l'Assemblée, les documentations dans le sens où se permettrait d'améliorer le travail rédactionnel des députés. Je parle ici de rédaction des lois; la rédaction des propositions de lois, comment la technicité pour parvenir à rédiger les propositions de lois qui pourraient être présentées au pouvoir exécutif. Ceci devrait permettre d'une manière générale d'améliorer les travaux des députés et également de donner un sens à ses actions.

Pour résumer, nous sommes disposés à encourager les échanges des missions parlementaires. Nous sommes également disposés à obtenir toutes documentations qui pourraient être utiles aux secrétariats de l'Assemblée ou bien même, aux différentes commissions pour la rédaction des projets, notamment certains collègues ont cité des domaines qui paraissent assez sensibles comme le code de la nationalité, le Droit de l'Homme, comme je dirais dans le contact avec les médias, avec la population, qui sont autant des sujets sensibles qui méritent énormément des réflexions et possèdent beaucoup d'expériences pour pouvoir les appréhender.

Voilà Monsieur le Vice-Président ce que je voulais dire.

Disons dans un premier temps tous ce qui concerne notre partenariat que nous voulons utiles pour l'Assemblée Nationale, et utiles pour tous ses membres.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci, Monsieur l'Ambassadeur.

Excusez-moi pour tout à l'heure. Vous avez échappé à mon champ de vision. Alors, la prochaine intervenante. Oui, allez-y.

Madame Marie Chantal UWANVILIAIRA, représentante de la Banque Mondiale.

Excellence Monsieur le Vice-Président.

Je suis Marie Chantal, représentante de la Banque Mondiale.

Merci beaucoup de nous avoir associé à ces discussions d'aujourd'hui. Je dois dire que la Banque Mondiale n'a pas normalement de financements avec l'Assemblée Nationale mais vous êtes une Institution qui est tellement importante dans l'action de développement que l'on fait dans ce pays et notamment peut être avec trois points d'entrée.

La première est que tous les programmes que fait la Banque Mondiale passent par vous. Donc il est important qu'on puisse établir une relation avec vous, notamment je pense au niveau de la commission économique pour vraiment s'engager et pouvoir avoir un débat. Cela ne peut pas être forcément quelques choses qui est repris dans votre plan d'aujourd'hui mais je pense qu'il est important que l'on puisse avoir ce genre de dialogue permanent qui vous permet de comprendre ce qu'on veut certainement questionner et certainement appuyer, d'apporter également vos input. Donc je pense que c'est pour nous un point d'entré qui est important et que peut-être que se rencontre est dans votre intérêt, on serait certainement prêt à s'engager un peu plus activement, peut-être qu'on l'a fait par le passé, parce que je pense que c'est important.

Deuxième point, vous êtes en aval, je pense sur tous les processus de contrôle du gouvernement, des actions du gouvernement, et je pense qu'il est important. Je peux m'attarder sur les aspects économiques parce que c'est là qu'il y a peut-être notre point d'entré, notamment vous êtes l'Institution qui approuve le budget de l'Etat. Donc il est certainement important qu'on puisse trouver un moyen de travailler avec vous de façon plus directe. Je pense que le gouvernement Malagasy s'est engagé maintenant à faire le «open budget», c'est donc le budget ouvert avec le budget citoyen, avec tous les principes de transparence, pour nous c'est un point extrêmement important. Je pense que cela doit être important pour l'Assemblée aussi.

Donc cette année on a mis tout un programme qui s'appelle Boost qui est un programme qui est actuellement dans presque 45 pays en Afrique et qui donc permettra, je l'espère vraiment aider le pays à avoir un processus permettant aux citoyens de comprendre le budget, de comprendre comment s'est fait, comment s'est utilisé.

Je pense que vous êtes l'Institution de choix. Donc je me propose peut-être de faire une discussion avec vous et avec le Gouvernement également parce que tous nos appuis passent par le Gouvernement pour voir dans quelle mesure qu'on peut vraiment travailler avec vous. Je pense que cela est dans l'intérêt du travail que l'on fait. Également je pense, cela fait partie des fonctions qui sont les vôtres.

Je ne sais pas sur quels objectifs cela va se retrouver probablement à l'objectif 2. Cela, il faudrait peut-être s'il était à l'encontre de votre intérêt, on serait prêt à travailler avec vous sur tous ces questions de transparences.

Troisième point, normalement, la Banque mondiale est un réseau de parlementaire à travers le monde entier. Je pense que Madagascar doit faire partie. Si ce n'est pas encore le cas, on pourrait certainement faire valoir avec vous parce que c'est un réseau qui vous permet d'être avec vos pairs et vraiment une focalisation sur les actions de la Banque mondiale à travers le monde. Donc avec cela, il y a tout un système d'appui au parlement qui se participe et donc qui vous permettra également d'être certainement un partenaire pour nous dans les actions qu'on fait ici.

Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Je vous remercie.

D'autre intervenant. Oui allez-y.

Madame RABIATA Iliassa, représentante du Mouvement ROHY.

Je vous remercie, je suis RABIATA Iliassa du Mouvement ROHY.

C'est pour compléter mais aussi pour confirmer l'engagement de la Société civile, notamment du mouvement ROHY à renforcer les relations entre les élus et les citoyens.

C'est un point qui nous concerne principalement, je pense, et donc notamment à travers les échanges et partage d'information au niveau des différentes Commissions Parlementaires sur les questions touchant réellement les besoins des citoyens et c'est aussi un moyen d'arriver à un «open budget» comme a indiqué toute à l'heure.

Comme nous avons déjà quelques activités au niveau des Communes, nous pensons aussi faire avec l'Assemblée Nationale sur «l'open budget», la participation des citoyens dans l'élaboration, le suivi et le contrôle du budget de l'Etat.

Je vous remercie.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci. Voilà ceci étant, ce côté-là.

Excellence Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie de vos interventions respectives. Lors de ces échanges que je qualifierai de fructueux ce matin. D'ailleurs la séance d'aujourd'hui n'est que le prolongement voir même le début de prolongement des partenariats ou des appuis qui sont déjà en cours et voir même le début de ce qui vont encore arrivés prochainement.

Mais aussi il y avait des remarques que nous accueillons avec plaisir aussi parce que bon d'ailleurs des échanges s'est fait pour cela.

Alors je voudrais si vous voulez bien Mesdames et Messieurs, passer la parole à quelqu'un de notre équipe Monsieur Le Secrétaire Général, que je crois bien que vous avez pris des notes et que quelqu'un de votre équipe va faire la synthèse avant de clôturer cette séance d'échange.

C'est possible pour vous Monsieur le Secrétaire Général? D'accord. Oui, allez-y.

Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY Calvin, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale.

Merci. Si vous me permettez Monsieur le Président. Il y a eu toute à l'heure une question du représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert-Stiftung qui nous questionne en fait sur l'utilisation de fonds propre. Effectivement, certaines activités ne nécessitent pas forcement l'intervention de PTF au niveau de ce plan.

Pour cette année 2021 malheureusement ou heureusement notre budget d'investissement reste donc le même à la hauteur de 1 500 000 000 d'Ariary et nous allons certainement faire en sorte que certaines de ces activités soient financées par nos fonds propres.

Je vous remercie Monsieur le Président.

En ce qui concerne la synthèse, l'un de mes collaborateurs, en la personne de Monsieur RIJA s'est déjà préparé pour cela. Je suppose qu'il est déjà prêt donc il va pouvoir nous présenter très rapidement la synthèse de notre rencontre de ce matin.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Allez-y, Monsieur le Coordinateur.

- 5 -- Synthèse de la rencontre -

Monsieur RAKOTO RATSIMANDRESY Rija, Coordinateur

Je vous remercie Monsieur le Président de m'avoir donné la parole pour faire la synthèse de cette table ronde.

Dans son discours, Madame la Présidente a fait une remarque sur le faible taux de participation des électeurs lors de la dernière législative et qui aboutit à l'objectif de redorer le blason de l'Assemblée Nationale et de regagner la confiance de la population envers l'Assemblée Nationale sur sa fonction législative. C'est pour cela que le Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale a été établi et la réussite de cet objectif est la raison pour laquelle l'Assemblée Nationale fait appel à ces partenaires pour conjuguer les efforts dans la dynamique de l'atteinte de ces objectifs mentionnés dans le Plan Stratégique de Développement.

La finalité attendue est d'avoir une Assemblée Nationale efficace, efficiente et le gain de la confiance de la population et pour cela elle a fait appel à ces partenaires.

Elle remercie la forte présence des partenaires qui promet à un développement de Madagascar via l'accomplissement et la réalisation du plan stratégique.

Pour la deuxième partie, Monsieur le Secrétaire Général a présenté le Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale pour l'année 2020-2025 avec les sept objectifs stratégiques. Je ne vais plus réciter les sept objectifs stratégiques puisque vous avez déjà en votre possession le document mais je vais passer sur les réalisations depuis l'année 2019.

Onze activités sont réalisées depuis l'année 2019, par rapport à ces objectifs tandis que sept activités sont réalisées durant l'année 2020.

Sur la partie échange et prise de parole: beaucoup de partenaires sont déjà déterminés par rapport à ces objectifs. Et des recommandations, des conseils ont été mentionnés et l'Assemblée Nationale a pris bien notes de toutes ces interventions.

Concernant la question de Monsieur le représentant de la Fondation Friedrich Ebert-Stiftung, Monsieur le Secrétaire Général a déjà répondu à cette question.

Le résumé de cette réunion vous sera envoyé par e-mail sur le déroulement de notre réunion d'aujourd'hui.

Madame et Monsieur, ceci termine la synthèse de cette journée.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Merci Monsieur le Coordinateur.

Après l'intervention de Monsieur le Coordinateur, généralement avant de prononcer la clôture, Monsieur Le Premier Questeur de l'Assemblée Nationale qui est en charge de l'administration, du personnel et des finances, pouvait intervenir.

Monsieur HENRI Jean Michel, Questeur en charge de l'Administration, du personnel et des finances de l'Assemblée Nationale

Merci, Monsieur le Président.

Si vous me permettez, je vais prendre la parole ici même.

Mes salutations à vous tous, des Ambassadeurs, les membres des Organisations Internationales.

Si je voudrais prendre la parole c'est en tant que premier Questeur de l'Assemblée Nationale, responsable des finances. De ce fait, je voudrais ajouter un peu plus d'explication sur les réponses que Monsieur le Secrétaire Général a donné sur le budget de l'Assemblée Nationale.

Effectivement, nous avons notre budget que je dirais autonome du point de vue de la loi. Mais il se trouve que nous n'avons pas toujours les moyens de nos ambitions. Voilà pourquoi nous arrivons à ce moment d'échange, un échange qui est toujours enrichissant et réciproque parce que nous voulons vous donner aussi les explications qui nécessitent votre intervention un peu plus tard. Par rapport à l'année passée, le budget de l'Assemblée Nationale est en baisse. Donc, austérité oblige que dirait le Gouvernement donc nous sommes obligés pour ne pas léser les activités qui tendent au développement du pays à nous résigner au budget qui nous est alloué par les Ministères. Nous n'avons pas le budget que nous avons élaboré au départ mais un budget qui nous a été donné par le Gouvernement. Donc c'est l'une des raisons pour laquelle, nous avons cet échange parce que l'Assemblée Nationale comme la Présidente de l'Assemblée Nationale l'a dite toute à l'heure, nous avons l'ambition de redorer, de réhabiliter cette noble Institution.

En plus, nous avons aussi l'obligation comme un des participants l'a dit toute à l'heure, de faire plus que la précédente législation. Voilà pourquoi, nous sommes là aujourd'hui pour trouver des solutions et nous vous remercions d'ores et déjà de vos participations.

Merci Mesdames et Messieurs. Merci Monsieur le Président.

Président RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Je vous en prie, Monsieur le Questeur.

Merci Monsieur le Questeur. Excusez-moi

Maintenant, nous allons passer au mot de clôture mais avant tout cela je voudrais quand même apporter des précisions sur la synthèse que Monsieur le Coordinateur Général a fait tout à l'heure. Bien entendu, elle n'est pas complète, ne reflète pas toujours ou à 100% les échanges de ce matin, mais nous pouvons toujours améliorer dans les documents finals qui vont vous être envoyés en écoutant les enregistrements sonores.

Voilà Mesdames et Messieurs, maintenant, parce que le temps avance, et avant de vous permettre de rejoindre vos occupations respectives, je voudrais vous lire le mot de clôture qui a été transmis par Madame la Présidente.

Excellence honorables invités Mesdames et Messieurs.

Nous voici au terme de cette demi-journée que nous avons consacrée ensemble à identifier les activités communes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement de l'Assemblée Nationale. Nous avons été suffisamment entretenus des avantages de l'Institution comme la nôtre avec des ressources limitées comme il a dit Monsieur le Premier Questeur tout à l'heure.

Alors, on peut tirer de cet important évènement international. Nous avons reçu beaucoup d'informations de votre part sur les objectifs et les contenus des coopérations que vous pouvez nous apportés. Nous avons même eu à élaborer une sorte de feuille de route comportant des actions clés que nous devons entreprendre ensemble dans un futur proche.

L'enjeu est de retrouver la confiance de la population à son Institution représentative. En ce moment précis où nos travaux se terminent, je peux à juste titre affirmer que les objectifs assignés à la présente table ronde ont été largement atteints. Nous avons unanimement reconnus les mérites de ce type de rencontre qui nous a permis de prendre conscience de l'intérêt que représente une large concertation avec les partenaires techniques et financiers pour le développement de notre Assemblée législative.

Je voudrais donc remercier et féliciter tous les participants notamment les Ambassadeurs, Chefs des missions diplomatiques, représentants résidents des Organisations Internationales et les Présidents des ONG Nationales et Internationales.

Je voudrais féliciter particulièrement ceux d'entre vous qui étaient intervenus durant cette rencontre pour les informations pertinentes et dignes d'intérêts qu'ils nous en servis durant le déroulement de nos travaux. Tout en vous souhaitant un bon retour dans votre famille respective, je déclare close cette table ronde des partenaires. Je vous remercie.

- 6 -- Suspension de la séance -

Président RABENIRINA Jean Jacques, Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Mesdames et Messieurs, avant de nous séparer comme la tradition Malagasy est d'ailleurs presque universelle, il y a ce qu'on appelle la spécificité Malagasy «nofonkena mitampihavanana» ou je vais traduire cela en traduction libre, ce qu'on peut partager ensemble pour renforcer et réitérer les relations qui existent déjà entre nous. C'est ce que nous allons vous proposer. Nous vous invitons à un cocktail d'amitié et de fraternité. Ce dernier se trouve juste à côté et les agents du protocole de l'Assemblée Nationale vont vous y conduire.

Je vous remercie encore Mesdames et Messieurs.

La séance est suspendue à 11 heures 50 minutes.

LA PRESIDENTE

RAZANAMAHASOA Christine Harijaona